



## INFORMATIONS

4

Vous avez décidé de déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable concernant une habitation, ou de réhabiliter une habitation existante.

Le terrain que vous avez choisi n'est pas desservi par un réseau d'assainissement collectif

**Votre habitation devra être assainie par un dispositif non collectif.**

La conception d'une telle installation est complexe et nécessite l'intervention d'un technicien compétent.

A cet effet, il vous sera demandé de fournir dans le dossier une étude qui définira la ou les solution(s) possible(s) compte tenu des caractéristiques de votre parcelle. Le choix de la filière d'assainissement définitif sera issu de cette étude et les éléments techniques principaux reportés dans le dossier de demande d'assainissement non collectif (cf. imprimé cadres 1, 2, 3, 6 et 7).

Cette étude devra être réalisée par un spécialiste.

Vous trouverez, ci-joint, un cahier des charges type et une liste non exhaustive des sociétés spécialisées.

5

## PIÈCES A FOURNIR AU BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ

**Il vous appartient de lui transmettre les documents suivants :**

- Un plan de situation sur fond de carte IGN au 1/25 000e.
- Un extrait cadastral avec le n° de la parcelle concernée (voir en Mairie d'implantation de la construction)
- Un extrait du plan de zonage de l'assainissement communal, lorsque celui-ci existe.
- Un plan de masse à une échelle adaptée au projet (1/50<sup>ème</sup> à 1/500<sup>ème</sup>)

**A L'ISSUE DE L'ÉTUDE, FOURNIR DANS LE DOSSIER DÉPOSÉ EN MAIRIE  
(en 4 exemplaires chacun)**

- **L'imprimé de demande d'assainissement non collectif**
- **Le rapport complet de l'étude de filière comprenant notamment :**
  - **La synthèse de l'étude de filière**
  - **Les documents cartographiques suivants :**
    - Plan de situation sur carte IGN au 1/25 000<sup>ème</sup> (taille minimum de 20 cm x 15 cm) ;
    - Plan détaillé de la zone étudiée à l'échelle cadastrale comprise entre 1/1000<sup>ème</sup> et 1/2500<sup>ème</sup> ;
    - Plan d'implantation de l'habitation et des ouvrages d'assainissement (à l'échelle) au 1/500<sup>ème</sup>, ainsi que la localisation des sondages et du test de perméabilité ;
    - Profil en long de l'installation mais avec les côtes fil d'eau, côtes terrain naturel, côtes projet fini et linéaire.
- **Annexe**
  - Documentation technique récente correspondant au type de système d'assainissement proposé (Norme XP DTU 64-1, mise en œuvre d'un assainissement non collectif, de mars 2007)

6

## FILIÈRE RETENUE

- Sol perméable qui permet le traitement et l'évacuation des eaux usées par infiltration dans le sol  
Eaux usées⇒Fosse toutes eaux⇒Epdandage souterrain (sous réserve du respect des règles d'éloignement : 35m du puits)
- Sol peu perméable qui ne permet le traitement et l'infiltration des eaux usées qu'en période sèche  
Eaux usées⇒Fosse toutes eaux⇒Filtre à sable vertical non drainé (tertre) ⇒Epdandage souterrain
- Sol imperméable qui ne permet pas l'infiltration, mais dénivelé suffisant (>1m) avant rejet  
Eaux usées⇒Fosse toutes eaux⇒Filtre à sable vertical imperméabilisé⇒Rejet vers exutoire (1)
- Sol imperméable qui ne permet pas l'infiltration et dénivelé insuffisant avant rejet  
Eaux usées⇒Fosse toutes eaux⇒Filtre à sable vertical imperméabilisé⇒Pompe de relevage⇒Rejet vers exutoire (1)
- Autre solution : .....

**(1) Cadre 8 à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire**

## 7 CARACTÉRISTIQUES DES INSTALLATIONS PROJETÉES

- Fosse toutes eaux : Volume : .....
- Épandage : Longueur : ..... Nombre de tranchées : .....
- Filtre à sable vertical : Drainé  Non drainé  Imperméabilisé
- Dimensions : Longueur : ..... Largeur : ..... Hauteur : .....
- Autre solution : .....
- Relevage : Avant traitement  Après traitement  Volume : .....
- Exutoire (1) : Privé  Communal  Départemental (2)
- Nom de l'entreprise qui effectuera les travaux : .....

(1) Cadre 8 à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire

(2) Autorisation à solliciter auprès de l'Agence Technique Départementale du Lion d'Angers : 02.41.76.68.96.

## 8 AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE DE L'EXUTOIRE (fossé, ruisseau,...) (si vous n'êtes pas vous-même propriétaire)

Je soussigné (Nom et Prénom) : .....

propriétaire de l'exutoire, autorise le déversement des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de la présente demande, dans l'exutoire dont je suis propriétaire.

Observation(s) éventuelle(s) du propriétaire de l'exutoire : .....

.....

A..... le .....

Signature :

## 9 AUTORISATION DE PASSAGE DE CANALISATION D'ASSAINISSEMENT (sur un terrain dont vous n'êtes pas le propriétaire)

### En terrain privé

Je soussigné (Nom et Prénom) : .....

propriétaire du terrain, autorise la réalisation et le passage de canalisation d'assainissement sur le dit terrain.  
La servitude pourra faire l'objet d'un acte notarié à l'issue de l'étude.

### Sous voirie communale ou départementale

Demande d'autorisation de voirie à transmettre à la mairie pour instruction par les services compétents

A..... le .....

Signature :

10

**ATTESTATION\* DE NON UTILISATION DU PUIITS POUR  
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
(à remplir par le propriétaire du puits)**

Je soussigné (Nom et Prénom) : .....  
propriétaire du puits, certifie que le dit puits n'est pas destiné à l'alimentation en eau potable.

A..... le .....  
Signature :

\* Si plusieurs puits, merci de reprendre ce modèle d'attestation sur feuille volante.

11

**ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE**

Le pétitionnaire certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé, s'engage à entretenir les installations conformément aux règlements en vigueur et à s'acquitter de la redevance en vigueur à la date du contrôle.

L'accès de ma propriété au personnel du service public d'assainissement non collectif de la **Communauté de Communes du Canton de Segré** sera maintenu.

A..... le .....  
Signature :

12

**OBSERVATIONS PRÉALABLES DU MAIRE**

(sur l'aptitude du sol à l'infiltration, présence de nappe, de puits, problèmes sanitaires, ...)

.....  
.....

La demande de visite de contrôle sera adressée avant remblaiement à Monsieur le Président de la **Communauté de Communes du Canton de Segré** – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

La visite de vérification des installations sera effectuée par un technicien mandaté par la **Communauté de Communes du Canton de Segré** pour le compte du SPANC.

A..... le .....  
Signature :

13

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser :

- À la Mairie de votre domicile

- Au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Canton de Segré,  
1 rue de la Madeleine – 49500 SEGRÉ – Téléphone : +33(0)2.41.92.52.81 – Télécopie : 33(0)2.41.92.52.83.

Email : [equiard.cc-segre@orange.fr](mailto:equiard.cc-segre@orange.fr)